



Conseil de gestion
Séance du 5 février 2019
Délibération PNMI_2019_008

**Approbation de la charte
« guide partenaire » 2019-2020
du Parc naturel marin d'Iroise**

Vu le code de l'environnement, notamment ses articles L. 334-1 et suivants et R. 334-1 et suivants,

Vu le décret n°2007-1406 du 28 septembre 2007 portant création du Parc naturel marin d'Iroise,

Vu l'arrêté conjoint du Préfet maritime de l'Atlantique et du Préfet du Finistère du 14 janvier 2019 portant renouvellement de la composition du Conseil de gestion du Parc naturel marin d'Iroise,

Vu le plan de gestion du Parc naturel marin d'Iroise, adopté par le Conseil de gestion le 29 septembre 2010 et par le Conseil d'administration de l'Agence des aires marines protégées le 25 novembre 2010,

Article unique

Sur présentation de la présidente, le conseil de gestion, après en avoir délibéré, approuve unanimement la nouvelle charte « guide partenaire » 2019-2020 du Parc naturel marin d'Iroise.

Le Conquet, le 5 février 2019

Nathalie SARRABEZOLLES
Présidente du Conseil de gestion